



Mémoire déposé par Madame Caroline Bouchard,
coordonnatrice du Service de la formation continue du Cégep Beauce-Appalaches
et Monsieur Sylvain Vachon, directeur du Groupe Collegia,
secteur Cégep de la Gaspésie et des Îles.

Au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

Dans le cadre du projet d'aménagement du parc éolien du Massif du Sud.

Janvier 2011

Sommaire.....	3
1. Mission et contexte des services de formation continue des collèges.....	3
2. Main-d'œuvre disponible en région et admissible à la formation.....	3
3. Partenariat permettant la formation de la main-d'oeuvre.....	4
4. Expertise du Cégep de la Gaspésie et des Îles.....	4
5. Synchronisation du projet du parc du Massif du Sud et autres projets environnants.....	4
6. Constats.....	4
7. Conclusion.....	4

Sommaire

Les services de formation continue des cégeps ont, parmi leurs objectifs, celui de participer au développement de leur région par la diversité de leurs activités dans les secteurs économique, social, culturel et éducatif.

Riche de son histoire, fort de l'engagement et de la compétence de son personnel, bien soutenu par la collaboration de ses partenaires et de la population et conscient de la qualité de ses étudiants, le Service de la formation continue du Cégep Beauce-Appalaches met tout en œuvre pour actualiser cet engagement, telle l'entente conclue avec le Cégep de la Gaspésie et des Îles afin de former des techniciens en maintenance d'éoliennes pour la région Chaudière-Appalaches.

Groupe Collegia (consortium des services de formation continue du Cégep de la Gaspésie et des Îles et du Cégep de Matane) détient l'exclusivité de ce type de formation au Québec.

Puisque la région desservie par le Cégep Beauce-Appalaches compte un bassin de main-d'œuvre potentiel intéressé à œuvrer dans le secteur éolien, cette entente vise donc à faciliter l'accès à la formation en maintenance d'éoliennes aux gens de la région. Dans un premier temps, les quatre (4) premiers mois seront offerts au Cégep Beauce-Appalaches. La suite de la formation se donnera au Centre québécois de formation en maintenance d'éoliennes (COFME) du Cégep de la Gaspésie et des Îles.

Étant donné que ce projet présente un potentiel calculable d'emplois locaux et que le partenariat entre nos deux (2) institutions assurera une main-d'œuvre spécialisée formée en fonction des normes de sécurité et dans le respect de l'environnement, nous sommes d'avis que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, dans la mesure où ce projet présente un niveau d'acceptabilité social adéquat, doit tenir compte de la qualité de la formation qui sera offerte.

1. Mission et contexte des services de formation continue des collèges

Tous les collèges du Québec en plus d'offrir des programmes de formation technique aux jeunes offrent également des services de formation continue aux adultes sur leur territoire. Cette composante des maisons d'enseignement permet un support aux adultes ayant des besoins de perfectionnement ou d'assistance en réorientation de carrière.

Acteur actif dans le développement régional, le Service de la formation continue du Cégep Beauce-Appalaches s'assure d'offrir à la population des programmes d'études adaptés aux besoins régionaux. C'est dans ce contexte que le projet de St-Laurent Énergies pour l'aménagement du parc éolien du Massif du Sud suscite l'intérêt du Cégep.

2. Main-d'œuvre disponible en région et admissible à la formation

Une des priorités de tout promoteur en quête de lieu d'installation est la disponibilité et l'expertise de la main-d'œuvre dans la région ciblée. Une démarche de préinscription menée par le Service de la formation continue du Cégep Beauce-Appalaches révèle qu'effectivement il existe dans cette région un bassin de main-d'œuvre disponible, intéressée et apte à recevoir le perfectionnement nécessaire à l'accomplissement des tâches de technicien en maintenance d'éoliennes.

3. Partenariat permettant la formation de la main-d'oeuvre

Une fois assuré de la présence de candidats qui répondent aux exigences d'inscription à ce programme de formation apte à répondre aux besoins des employeurs, le Cégep Beauce-Appalaches a évalué sa capacité à livrer la formation spécialisée. L'exercice révèle que le Cégep de la Gaspésie et des Îles détient l'exclusivité de ce type de formation au Québec. En vue de former localement la main-d'oeuvre et ainsi favoriser son embauche, les deux institutions sont prêtes à travailler ensemble pour faire en sorte qu'une partie de la formation soit donnée en Beauce afin de limiter les déplacements des futurs employés.

4. Expertise du Cégep de la Gaspésie et des Îles

Groupe Collegia, le Service de la formation continue du Cégep de la Gaspésie et des îles, prépare présentement une cinquième cohorte de futurs travailleurs en maintenance d'éoliennes. Depuis 2004, ce sont plus de 55 finissants de leur programme de formation en maintenance d'éoliennes qui se partagent les emplois avec un taux de placement d'au-delà de 80 %.

En plus d'être reconnu par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ce programme est également certifié par un organisme allemand (BZEE) qui fournit la majeure partie de la formation de la main-d'oeuvre de l'industrie éolienne en Europe.

S'ajoute à cela une série de certifications complémentaires, mais exigées par l'industrie, telles que « Travail sécuritaire en hauteur », « Travail en espace clos » et « Santé et sécurité au travail ».

5. Synchronisation du projet du parc du Massif du Sud et autres projets environnants

La région de Chaudière-Appalaches constate que plusieurs sites éoliens, tels que Saint-Robert-Bellarmin et d'autres provenant de l'appel d'offres d'Hydro-Québec à l'intention des municipalités sont envisagés sur son territoire. Le Cégep Beauce-Appalaches, en collaboration avec Groupe Collégia, offre un programme en maintenance d'éolienne qui répond aux besoins de l'industrie et favorise l'employabilité de la main d'oeuvre sur le territoire de la Chaudière-Appalaches.

6. Constats

Les services de la formation continue du Cégep Beauce-Appalaches et du Cégep de la Gaspésie et des Îles constatent que :

- il existe un bassin de main-d'oeuvre intéressée, disponible et admissible aux conditions d'admission à la formation ;
- à partir d'une complicité entre les deux collèges, il est possible de former la main-d'oeuvre en fonction des exigences de l'industrie ;

7. Conclusion

Pour les raisons mentionnées ci-dessus, il est primordial que la formation et le perfectionnement de la main d'oeuvre soient des facteurs clés du développement de l'énergie éolienne au Québec.